



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

**Préavis N° 11/2007 concernant le rapport de
gestion et les comptes de l'exercice 2006.**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz du 2 juillet 2007 présidée par M. Guy Marti, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz, vu le préavis N° 11/2007, ouï le rapport de la commission chargée de son étude.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 1 abstention les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- adopter les comptes communaux 2006 ainsi que les comptes de l'établissement primaire et secondaire de Blonay - St-Légier-La Chiésaz, tels que présentés ;
- donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'exercice 2006.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 2 juillet 2007

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président


Guy Marti

La secrétaire


Valérie Willemin

St-Légier-La Chiésaz, le 4 juillet 2007